1 - Claude LAURENT
66 ans, marié
2 enfants, retraité
Maire sortant
Vice président de la communauté de communes

2 - Corinne PETILLON
51 ans, 1 enfant
Adjoint administratif
en centre de formation pour adultes
Membre actif des Pléïades, de l'AJT

3 - Yves LIENARD
61 ans, natif de Jenlain
Professeur de Lettres/Théâtre
Auteur metteur en scène
Président association culturelle à Valenciennes
Responsable section VTT Jenlain durant 5 ans

4 - Laurie REMY
33 ans, mariée
1 enfant
Conseiller Retraite à la CARSAT
Membre actif à l'ASLJ

5 - Paul-Marie HOT
65 ans
Retraité de l'éducation Nationale
Conseiller municipal de 1989 à 1995
1er adjoint depuis 1995
Co-fondateur des marchés de Noël et de l'AJT

6 - Amandine TOP
32 ans
1 enfant scolarisé à Jenlain
Chargée de relations publiques
au Phénix de VALENCIENNES

7 - Dominique GAZET
62 ans, marié, 2 enfants
Receveur principal des Douanes retraité
Conseiller municipal durant 13 ans
Membre actif de l'AJT, ancien président
Président actuel d'Association

8 - Catherine PETIT
31 ans, mariée
1 enfant
Technicien qualité environnement

9 - Antoine BALLOY
64 ans, marié
Agriculteur retraité
Conseiller municipal

10 - Marie-Thérèse DECAVEL
54 ans, mariée
2enfants
Agent des finances publiques

11 - Daniel DERBAY
39 ans, marié
2 enfants scolarisés à Jenlain
Infirmier au SAMU Social

12 - Marie-Laure MINEUR
32 ans, mariée
2 enfants scolarisés à Jenlain
Infirmière libérale
Ancienne membre de l'ASLJ

13 - Claude POTTIER
55 ans, marié
1 enfant
Conseil en Gestion Social
Très impliqué dans la vie associative

14 - Charline LAMY
68 ans, mariée
3 enfants
retraitée
Conseillère municipale durant 18 ans

15 - Christian LEMPEREUR
69 ans
retraité
Conseiller municipal depuis 1989

Elections municipales

De gauche à droite: Daniel Derbay, Claude Pottier, Marie-Thérèse Decavel, Paul-Marie Hot, Corinne Petillon, Catherine Petit, Antoine Balloy, Claude Laurent, Marie-Laure Mineur, Amandine Top, Christian Lempereur, Yves Liénard, Charline Lamy, Dominique Gazet, Laurie Rémy

De l'expérience, de l'ambition pour Jenlain

De l'expérience, de l'ambition pour Jenlain

Nous vous présentons la liste des candidats qui sera soumise à vos suffrages lors des élections municipales des 23 et 30 mars prochain.

Cette nouvelle équipe a bâti un projet pour la commune qui va vous être présenté prochainement.

La plupart **des propositions** que vous avez pu découvrir dans de beaux documents déposés dans vos boîtes aux lettres sont **déjà prévues.** Les dossiers ont été soumis aux administrations compétentes ou sont prêts à l'être et nous sommes dans l'attente, en cette période difficile, des accords pour les finaliser. Il s'agit de tout ce qui concerne le cadre de vie (poursuite du plan éclairage public, amélioration de l'accessibilité des bâtiments, mise aux normes des voieries et trottoirs…).

Interrogez-vous sur :

- La **faisabilité** mais également les coûts qu'ils vont engendrer et leur impact sur le porte-monnaie des jenlinois.
- Le nombre d'**incohérences** relevées notamment en matière de compétence de la commune.
- L'**ignorance** du fonctionnement d'une municipalité.

On ne peut pas dire tout et n'importe quoi à la population jenlinoise.

La méconnaissance des compétences d'un conseil municipal

- Grande confusion au sujet des responsabilités respectives de l'adjoint aux finances et de l'adjoint aux travaux (gestion du personnel, de l'urbanisme…).
- La collecte des déchets verts relève de la compétence de l'intercommunalité.
- Les travaux d'assainissement sont de la compétence exclusive du SIDEN-SIAN (NOREADE).
- Le lien intergénérationnel et la lutte contre la précarité sont du ressort du CCAS évidemment soutenu par la commune.
- La mission locale est remplacée par l'organisme « Réussir en Sambre » et les partenariats avec les institutions de référence sont inévitablement entretenus.
- Les élus sortants doivent savoir que les travaux de la place et du parking école font partie d'un ensemble repris dans le cadre de vie subventionné par le Fond Départemental d'Aménagement du Nord.

Des idées nouvelles qui n'en sont pas

- Le maire sortant n'a pas attendu pour solliciter les collectivités territoriales et l'Etat ! N'est-il pas le mieux placé pour poursuivre le travail ?
- Le dialogue déjà engagé auprès des enseignants et des parents d'élèves sur les nouveaux rythmes scolaires sera poursuivi.
- Les locaux de l'école maternelle sont déjà conformes mais cependant des aménagements sont à prévoir.
- Le soutien aux associations sera bien sûr poursuivi et nous éviterons les conflits d'intérêts.
- La faisabilité de l'aménagement de l'espace Calonne a déjà été étudié. De plus, cette réalisation est conditionnée par le respect des termes de la donation de Mme Calonne.
- La commune n'a pour le moment aucun terrain suffisamment grand pour la création d'une nouvelle résidence.
- La « participation citoyenne » grâce au partenariat privilégié avec la gendarmerie est déjà en place et assure une protection en toute discrétion.
- La maison des associations existe déjà. Le plus complexe est de prévoir l'encadrement pour en assurer le fonctionnement.
- L'aménagement des locaux pour les services techniques est actuellement en cours.

Dans notre prochain bulletin, nous vous présenterons nos propositions qui se veulent réalistes.
Conscients de la responsabilité dans laquelle nous nous engageons en sollicitant vos suffrages, nous nous efforcerons de ne pas tomber dans la démagogie.